

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 portant création de l'université de Nîmes ;

Vu la délibération n° 2017-09 du 18 janvier 2017 approuvant les tarifs de location des salles à l'université.

<b>Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :</b>	25
Membres présents ayant voix délibérative ou voix consultative :	21
<b>Membres présents ayant voix délibérative :</b>	18
Dont Membres représentés ayant voix délibérative :	4
<b>Quorum :</b>	13

Considérant le développement des infrastructures de l'université et l'attractivité de ses sites,

Le conseil d'université a pris la délibération suivante à l'unanimité :

L'actualisation des tarifs de location de salles est approuvée conformément au tableau annexé à la présente délibération.

La délibération 2017-09 susvisée est abrogée.

Fait à Nîmes le 10 juillet 2024

Le président de l'université de Nîmes

Benoit ROIG

## TARIFS LOCATION SALLES UNIVERSITE DE NIMES 2024

	1/2 JOURNEE	JOURNEE
AUDITORIUM <b>640 places</b>	1 000,00 €	2 000,00 €
AMPHI <b>300 places</b>	600,00 €	1 200,00 €
AMPHI <b>200 places</b>	500,00 €	1 000,00 €
AMPHI <b>190 places (Carmes)</b>	200,00 €	400,00 €
AMPHI <b>150 places</b>	400,00 €	800,00 €
AMPHI <b>97 places (Carmes)</b>	150,00 €	300,00 €
SALLES <b>150 personnes</b>	250,00 €	500,00 €
SALLE <b>80 places</b>	150,00 €	300,00 €
SALLE <b>40 places</b>	100,00 €	200,00 €
SALLE DU CONSEIL <b>25 postes/50 personnes</b>	450,00 €	900,00 €
SALLE DE REUNION <b>40 personnes</b>	150,00 €	300,00 €
SALLE DE CONFERENCE ET VISIO <b>48,2m2 / 49 personnes</b>	450,00 €	900,00 €
ROOFTOP	1 000,00 €	2 000,00 €
GYMNASE <b>1 056m2 / 132 personnes</b>	750,00 €	1 500,00 €
SALLE DE DANSE <b>144m2 / 35 personnes</b>	500,00 €	1 000,00 €
DOJO <b>144m2 / 35 personnes</b>	500,00 €	1 000,00 €
BULLE <b>112m2 / 49 personnes</b>	400,00 €	800,00 €
COUR / TERRASSE BASTION / DOUVES	1 000,00 €	2 000,00 €

Une réduction peut être appliquée pour les partenaires à la discrétion du Président

Parking sur Hoche et Carmes : 5 véhicules maximum pour l'organisation

Tarif soirée : supplément entre 150 et 300 euros. Jusqu'à 22 heures 150 euros, après 22 heures 300 euros

Demande d'un assistant technique ou audiovisuel : 150 euros